



**COMMUNE D'AMBUTRIX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE PUBLIQUE DU 04 MAI 2026**

N° 2026/24

NOMBRE		VOTE	
De conseillers en exercice :	15	de voix « pour »	15
De présents :	14	de voix « contre »	0
D'absents :	01	d'abstention	0
<i>Dont pouvoir :</i>	<i>01</i>		
De votants :	15		

Date de convocation : le mercredi 29 avril 2026

OBJET :

DESIGNATION DES MEMRES DU COMITE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mil vingt-six, le quatre mai à vingt heures et zéro minute,

Le Conseil Municipal de la Commune d'AMBUTRIX, étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur DELOFFRE Dominique, Maire,

Membres présents : DELOFFRE Dominique - BROUSSE Hélène – LAFON Patrick – LAZZARO Catherine – DAMIANS Norbert - NICOU Olivier - APAYDIN Kadir – MARGUERITAIN Séverine - HONORÉ Aurélie - DAVAIN Séverine - BEAUDET Benoit -PACCALLET Patrick - GAJNIK Audrey – LECUYER Julie
Membres absents : SLIMANI Malika (*pouvoir à BROUSSE Hélène*)

Secrétaire de séance : BEAUDET Benoit

Rapporteur : DELOFFRE Dominique

Considérant la nécessité de renouveler les membres participants au comité communal d'action sociale suite aux dernières élections municipales,

M. le Maire rappelle que la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTREe) a supprimé, dans son article 79, l'obligation pour les communes de moins de 1500 habitants de disposer d'un CCAS.

Aussi, le conseil municipal a décidé de dissoudre le CCAS et d'exercer directement les compétences, tout en maintenant un comité communal d'action sociale.

Au regard des personnes volontaires,



Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** de désigner les membres du comité communal d'action sociale comme suit :

Parmi les membres du Conseil Municipal :

- *Mme BROUSSE Hélène*
- *Mme SLIMANI Malika*
- *Mme MARGUERITAIN Séverine*
- *Mme HONORÉ Aurélie*
- *Mme DAVAIN Séverine*
- *Mme LECUYER Julie*

Parmi les administrés de la commune :

- *Mme DULOT Marie-Françoise*
- *Mme BALDI Carole*
- *Mme CHARLES Laura*

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,
Dominique DELOFFRE